



Récépissé de Déclaration Préfecture de l'Hérault N° 4825 du 10 mai 1967

LIGUE D'ECHECS DU LANGUEDOC ROUSSILLON

DOTATIONS

POUR LES EVENEMENTS MAJEURS DE LA SAISON SPORTIVE

SOMMAIRE

1. TOURNOIS	3
2. COMPETITIONS PAR EQUIPES	4
3. COMPETITIONS NATIONALES	5
4. COMPETITIONS REGIONALES	6
5. CHAMPION(NE) DE LIGUE.....	6
6. PÔLE ESPOIR.....	6
7. FORMATIONS FEDERALES POUR LES ANIMATEURS, INITIATEURS ET ENTRAINEURS.....	7
8. AIDE A LA CREATION D'UN CLUB	7
9. FORMULAIRE DE DEMANDE DE DOTATION POUR UN EVENEMENT SPORTIF	8

1. TOURNOIS

Ne sont concernés que les tournois homologués par la Ligue ou la FFE

Type	Conditions	Aide
RAPIDE	- Cette aide est suspendue (Décision du CD du 27 septembre 2014)	
RAPIDE FEMININES (Phase régionale)	- 100€ de prix pour les qualifiées, coupes, médailles par catégories, récompenses à toutes les participantes - Inscriptions reversées à la Ligue	300€
CHAMPIONNAT DE BLITZ DE LA LIGUE	- Rythme pris en compte pour le classement ELO Rapide	200€

Les Coupes, médailles et récompenses sont à la charge du Club Organisateur

Toutes les demandes doivent être formulées au moins 1 mois avant l'évènement, et sur présentation de pièces justificatives. Le non-respect de ces conditions entrainera le rejet automatique de la demande.

2. COMPETITIONS PAR EQUIPES

Ne sont concernées que les Finales Nationales de ces compétitions

Type	Conditions	Aide
FINALE DE LA COUPE DE FRANCE	- Si une équipe du LR est amenée à jouer hors Ligue	200€
FINALE DE LA COUPE 2000	- Si une équipe du LR est amenée à jouer hors Ligue	200€
FINALE DE LA COUPE JCL	- Si une équipe du LR est amenée à jouer hors Ligue	200€
FINALE DU TOP 12 FEMININ	- Si une équipe du LR est amenée à jouer hors Ligue	200€
FINALE SCOLAIRES	- Si une équipe du LR est amenée à jouer hors Ligue	200€

Toutes les demandes doivent être formulées dans les 15 jours après la qualification, et sur présentation de pièces justificatives. Le non-respect de ces conditions entrainera le rejet automatique de la demande.

3. COMPETITIONS NATIONALES

Ne sont concernés que les compétitions Nationales organisées dans la Ligue

Type	Conditions	Aide
CHAMPIONNAT DE FRANCE Toutes catégories	<ul style="list-style-type: none">- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise le Championnat- Sur décision du bureau après examen du budget prévisionnel	Plafonnée à 1000€
CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES	<ul style="list-style-type: none">- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise le Championnat- Sur décision du bureau après examen du budget prévisionnel	Plafonnée à 500€
FINALE DE LA COUPE 2000	<ul style="list-style-type: none">- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la phase finale	200€
FINALE DE LA COUPE JCL	<ul style="list-style-type: none">- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la phase finale	200€
FINALE SCOLAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Aide accordée au Club de la Ligue ou établissement scolaire qui organise la phase finale	200€
FINALE DU TOP 12 FEMININ ou MASCULIN	<ul style="list-style-type: none">- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la phase finale	200€
FINALE DU TOP JEUNES	<ul style="list-style-type: none">- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise la phase finale	200€

4. COMPETITIONS REGIONALES

Type	Conditions	Aide
CHAMPIONNAT DE FRANCE ACADEMIQUE SCOLAIRES	- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise le Championnat	450€
CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES	- Aide accordée au Club de la Ligue qui organise le Championnat - Inscriptions reversées à la Ligue	1600€

5. CHAMPION(NE) DE LIGUE

Seuls 2 joueurs peuvent recevoir une aide de la Ligue : le Champion et la Championne en titre du Languedoc Roussillon.

Une aide de **200€** sera accordée à chacun des deux titrés.

6. PÔLE ESPOIRS

Le ou la joueuse du Pôle Espoirs participe aux tournois et aux entraînements et demande trimestriellement la prise en charge de ses frais par la Ligue sur justificatifs (factures, grilles américaines pour les tournois,...) validés par le ou la responsable du Pôle Espoirs.

L'aide cumulée sur une saison pour un joueur ne peut dépasser **400€**, excepté pour les petits poussins et petites poussines pour qui, du fait de leur âge, l'aide est plafonnée à **200€**.

7. FORMATIONS FEDERALES POUR LES ANIMATEURS, INITIATEURS ET ENTRAINEURS

Type	Conditions	Aide
DIFFE	- Par participant licenciés A dans un Club de la Ligue	10€ par participant Plafond à 100€
DAFFE 1^{er}, 2^{eme} ou 3^{eme} degré	- Par participant licenciés A dans un Club de la Ligue	20€ par participant Plafond à 200€
DEFFE 1^{er} ou 2^{eme} degré	- Par participant licenciés A dans un Club de la Ligue	20€ par participant Plafond à 200€

8. AIDE A LA CREATION D'UN CLUB

Suite à l'AGE du 03 Octobre 2015, la gestion de cette aide est transférée aux Comités départementaux.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DOTATION POUR UN EVENEMENT SPORTIF

Remplir le document et l'envoyer à Pierre Leblic, président, pierre.leblic@wanadoo.fr et à Christian Louche, trésorier l.christian30@orange.fr.

La demande sera étudiée par les membres du bureau et le responsable du secteur concerné.

Date de la demande : / /

Club :

Président :

Demandeur :

(Nom, prénom, fonction)

Evènement :

.....

Date : du / / au / /

Nombre de participants :

(Prévisionnel)

Informations complémentaires :

.....

.....

Budget prévisionnel : à fournir en pièce jointe pour toute demande de dotation exceptionnelle.

Emargement :

Cadre administratif réservé	Date :
Dotation accordée : oui / non	
Montant :	